

Réunion Mercredi 06 juillet 2016 à 14h30 à Idrac Respailles

Présents :

- Représentants de la collectivité :

Madame Annie Bourdallé, vice-présidente de la Communauté de Communes et du CIAS Astarac Arros en Gascogne

Madame Sylvie Lahille, conseillère communautaire de la Communauté de Communes et membre du conseil d'administration du CIAS Astarac Arros en Gascogne

Monsieur Gérard Fauqué, vice-président de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne

- Représentants du personnel :

Madame Marilys Arroudère, représentante CGT

Madame Corinne Cugini, représentante CGT

Madame Maryse Vermel, représentante UNSA

- Assistants de Prévention :

Madame Marie-Hélène Forgues

Madame Nathalie Pardon

- Fonctionnaire assistant administratif :

Madame Myriam Privat, directrice des Ressources Humaines

Absents excusés : Madame Céline Salles, présidente de la Communauté de Communes et du CIAS Astarac Arros en Gascogne, Madame Chantal Vacher, représentante UNSA

La séance est ouverte à 14h30 par Madame Annie Bourdallée, Vice-présidente de la Communauté de Communes et du CIAS Astarac Arros en Gascogne.

Ordre du jour :

1- Visite des locaux

• Visite de l'école de St Elix Theux :

• Entrée de l'école :

De la laine de verre visible au plafond de l'entrée de l'école, demande de changer les dalles au plafond.

• Coin évier (nettoyage matériel école).

• Coin WC : manque de place pour ranger l'aspirateur et les produits ménages.

Fuites dans les toilettes.

• 1^{ère} classe : TPS, PS et MS : plutôt bien agencée pour une maternelle.

• Le dortoir : avec des lits superposés, les représentantes CGT font remarquer le manque de sécurité des lits superposés. Il a été répondu que les lits du haut ne servaient pas ou peu.

• 2^{ème} classe : ancienne salle de motricité, elle accueillera à la rentrée les GS et les CP.

Total d'enfants de 41 environs de nouvelles inscriptions sont en cours.

Un Algeco est prévu à la rentrée, il fera office de salle de motricité.

• L'ALAE une petite salle aménagée avec tables, chaises, et meubles de rangements à voir la capacité d'accueil par rapport au nombre d'enfants.

Pendant la visite de l'école nous n'avons pas trouvé le registre santé sécurité.

• Visite du multi-accueil de St Elix Theux :

→ Capacité d'accueil de 12 enfants + 1 en urgence.

→ Ouverture du lundi au vendredi

1/ Buanderie : un local extérieur dans la cour de l'école: stockage couches produits, sèche-linge et lave-linge.

2/ Salle de restauration : pour l'école et la micro-crèche, changement du mobilier pour la rentrée 2016/2017. Il y aura 2 services de restauration, 1 crèche, 1 école.

Cuisine bien aménagée, salle de stockage, ainsi qu'une douche et un lavabo pour l'agent.

Il n'y aura plus de livraison de repas à l'extérieur (Montaut d'Astarac) à partir de septembre 2016 par contre le nombre de repas reste équivalent puisqu'il y a un glissement de classe (Lagarde Hachan sur St Elix-Theux).

3/ Vestiaire et salle de stockage : pièce exiguë manque de place et de rangements (vestiaire encombré).

4/ 2 dortoirs : un pour les bébés avec des lits à barreaux, l'autre avec des petits lits d'enfants.

Un coin préparation.

5/ Une Salle de motricité avec une cour extérieur, un point lavabo, un coin à langer. Les déléguées CGT font remarquer ainsi que Monsieur Fauqué que la table à langer est trop haute pour certains agents prévoir d'adapter ce secteur afin de faciliter l'accès à tous.

Des travaux sont prévus pour agrandir ce lieu.

6/ WC handicapé avec une poignée de porte trop haute : du coup ambiguïté avec les normes de la PMI.

7/ Bureau RAM et multi-accueil : bel espace.

8/ Salle de motricité RAM : très bien aménagée avec une table à langer "trop haute".

Plus un espace extérieur.

• Visite du site d'Ildrac Respaillès :

1/ Entrepôt : garage des véhicules du centre de loisirs. Stockage du mobilier école.

Atelier.

L'agent entretien travaille sur des secteurs où il n'y a pas de réseau d'où la difficulté de prévenir quelqu'un en cas d'accident. Du coup cet agent se retrouve isolé donc la collectivité doit se renseigner afin de palier à cet isolement. Voir EPI (équipement de protection individuelle).

2/ Visite des bureaux :

Accueil : 2 agents

1er bureau : bureau du SAAD

Ancien bureau de Yves : avec bureau d'appoint de Yves plus coin repas et stockage de blouse. Sert aussi de salle de réunion.

Recoin cuisine (micro-onde, machine à café etc.) avec une douche non utilisée car stockage du réfrigérateur ainsi que différents matériels, coin WC.

Bureau enfance jeunesse

Bureau du CIAS

Bureau comptabilité plus un bureau enfance jeunesse prévoir un store pour le bureau de Laurent à la place du carton d'archive.

2 toilettes extérieures.

3/ Etage :

Salle de réunion, grenier archives et débarras.

Bureau du DGSA et de l'assistante de direction.

La climatisation a été évoquée car il y fait très chaud.

Suite de l'ordre du jour après visite

2- Mise à jour du D.U.de la Communauté de Communes

- Suite à la visite du CDG en juin.
- A prévoir pour 2017 :
- Risque incendie :

→ Exercices incendies recenser les lieux où il n'y a jamais été fait d'exercices et évacuations.

→ Mettre en place un plan et consignes d'évacuation périscolaire administrative EHTM...

→ Manipulation des extincteurs.

→ recyclage 1^{er} secours

→ Devis d'EPI (repose pieds, casque, souris ergonomiques, etc.)

→ Faire passer un professionnel de santé afin de détecter et de renseigner les agents des positions à tenir pour travailler.

→ Local réserve de la cuisine centrale de Villecomtal très chaud en été : mesurer la température et voir la commission des travaux.

→ Achat de trousse de secours supplémentaires. Plus inventaire.

→ Ludothèque d'Estampes pour transport de jeux encombrants et volumineux achat d'un diable pliable avec grosses roues.

[Coin repas de Labejan : déplacement du médecin de prévention et de la psychologue pour améliorer les conditions de travail d'un agent :

Il a été demandé un chariot ainsi qu'un kit lavage sol avec balai trapèze.]

3- Protocole de reclassement et aménagement de poste.

Présentation et validation du protocole.

4- Où en sont les demandes qui ont été faites lors des visites effectuées depuis l'implantation du CHSCT. (point CGT)

Stockage des produits dans le garage cantine de Villecomtal S/ Arros : voir avec la commission des travaux pour les étagères. Pour l'acquisition d'un chariot, Les agents font des essais avec le nouveau véhicule et les nouveaux centenaires moins lourds.

Nuisance sonore dans le réfectoire de Villecomtal pendant le repas. Prévoir un système insonorisation (piège à bruit).

5- Les conditions de travail à l'EHTM. (point CGT)

Il y a eu un recrutement CAE (contrat aidé), avec une période d'essai d'un mois. La collectivité attend la validation de pôle emploi.

Il est prévu d'ici une quinzaine de jours comme prévu lors du CT. Cela permettra aux AS de prendre leur pause et de recommencer les temps d'animation.

La nouvelle réorganisation du travail a permis aux agents d'améliorer le service.

Inquiétude des agents sur l'avenir de l'EHTM

Elles se retrouvent dans la même situation que l'année précédente (inquiétude et stress).

Les élus affirment: « qu'ils ont tout fait et vont tout faire pour éviter la fermeture de l'EHTM »

Il faut attendre le mois d'octobre 2016 pour savoir si le conseil général souhaite allouer un nouveau budget à l'EHTM.

Si cette situation d'attente est trop difficile à vivre pour les agents de l'EHTM elles peuvent prendre en main leur avenir.

• Fiches SST de l'EHTM :

Elles ont été présentées, des propositions ont été émises par le CHSCT.

Piluliers : les agents doivent s'en tenir au protocole mis en place depuis 2014 : il faut vérifier le bon nombre de médicaments dans le pilulier avant la distribution aux résidents.

Les fugues des résidents : il faut rajouter un article dans le DIPEC.

6- Demande de fiches de renseignements pour les agents en cas d'accident, d'incident ou de maladie sur le lieu de travail afin de pouvoir contacter les personnes à prévenir. (point représentants du personnel)

Mise en place prochainement, fiche de demande de renseignement dans le prochain bulletin de salaire.

7- Faire passer les agents de prévention sur chaque site pour expliquer les documents mis en place et faire de la prévention auprès des agents. (point représentants du personnel)

Manque de temps des agents de prévention, ½ journée par semaine. Elles disent que vu leurs obligations professionnelles (binômes dans deux secteurs différents) certains jours elles ne peuvent pas se libérer. Elles préfèrent se dégager du temps une fois dans le mois.

Proposition pour présenter les registres et rencontrer les agents des écoles :

→ Assister à la réunion de rentrée pour les agents du service enfance jeunesse.

→ Des réunions de services pour le SSAD ont déjà eu lieu.

8- Réfléchir à un diagnostic des RPS sur Communauté Commune de AAG.

Article L4121-1. (point représentants du personnel)

Les plaquettes MNT avec un numéro d'écoute (RPS) seront diffusées à la rentrée aux agents des écoles et enfance jeunesse, pour les agents SAAD, SIAD et EHTM elles seront distribuées lors de réunion de service.

La collectivité attend plus d'informations de la part du CDG par rapport à un diagnostic des RPS.

Cette question sera remise à l'ordre du jour du prochain CHSCT.

9- Quid des médecins de prévention1 /3 temps sur le terrain ? (point représentants CGT)

Les médecins se déplacent à la demande de la collectivité

10- Suite au protocole d'alcoolémie, d'identification mis en place par la collectivité : qu'en est-il de cet agent ?

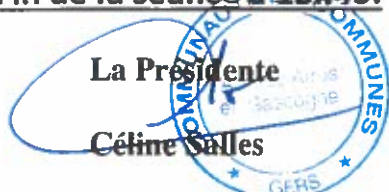
RAS pour le moment.

11- Questions divers :

La secrétaire du CHSCT a terminé son mandat.

Prévoir l'élection de la secrétaire à l'ordre du jour du prochain CHSCT.

Fin de la séance à 18h45.



La Secrétaire

Marilys Arroudère